

2012-07-03

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3^{ème} jour du mois de juillet 2012 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 996 rue du Centenaire, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Jean-Claude Labrie, conseiller #1 Diane Dorion, conseillère #2;
Lorne Graham, conseiller #3;

Les conseillers suivants sont absents :

Marianne Labelle, conseillère #4 Patrick Blanc, conseiller #5
Josée Dupuis, conseillère #6

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel
La directrice générale adjointe et secrétaire trésorière, Diane Thibault, est aussi présente.

1.0 CONSTATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2012-07-01 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 4 juin 2012
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité de la voirie - déposé
 - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables – non déposé
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme - déposé
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel – non déposé
 - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication - déposé
 - 5.6 Rapport du comité du service incendie – non déposé
 - 5.7 Rapport du maire - déposé
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Désignation du directeur du service des incendies à titre de moniteur et rémunération pour la formation de Pompier I
 - 6.2 Adoption d'une dérogation mineure
 - 6.3 Adoption du plan de mise en œuvre pour l'année 2011 – Schéma de risque service des incendies
 - 6.4 Formation de l'officier en bâtiment et en environnement – Fondation rues principales
- 7.0 Finances
 - 7.1 Rapport des heures cumulées
 - 7.2 Activités financières
 - 7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 30 juin 2012
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
 - 10.1 Communiqué de presse – MTQ et SQ
 - 10.2 Agence de Gestion François Rieux
- 11.0 Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité.

3.0 Adoption des procès-verbaux

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2012;

ATTENDU que la directrice générale a déposé le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2012;

ATTENDU qu'au point 6.3, Adoption des dérogations mineures, l'information à l'effet que monsieur le conseiller Lorne Graham a avisé les conseillers qu'il s'abstenait de voter à cause d'un lien de parenté en référence à la demande de dérogation et que cet abstention de voter doit paraître au procès-verbal;

R2012-07-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 4 juin 2012 soit approuvé avec l'ajout au point 6.03 de l'abstention de voter du conseiller Lorne Graham;

Adoptée à l'unanimité

4.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

5.0 INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé.
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures a été déposé.
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme a été déposé.
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel – aucun rapport déposé.
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication – aucun rapport déposé.
- 5.6 Rapport du comité service incendie – aucun rapport déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 Désignation du directeur du service des incendies à titre de moniteur et rémunération pour la formation de Pompier !

ATTENDU que la Commission scolaire Cœur-des-Vallées est maintenant responsable de la formation de pompier I, de l'École Nationale des pompiers du Québec (ENPQ);

ATTENDU que le directeur du service des incendies, monsieur Jean-Luc Gravel, doit effectuer la pratique des pompiers à titre de moniteur dans le cadre de leur formation Pompier 1;

ATTENDU que les coûts de l'ordre de 25.00\$ l'heure qui sont reliés à la pratique doivent être payés à monsieur Gravel à titre de moniteur ;

R2012-07-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie

QUE le directeur des incendies, monsieur Jean-Luc Gravel, agisse à titre de moniteur dans le cadre de la pratique des pompiers lors de leur formation de Pompier 1;

QU'UN montant de 25.00\$ l'heure soit payé à monsieur Gravel lors des pratiques dans le cadre de la formation de Pompier I.

Adoptée à l'unanimité

6.2 Adoption d'une dérogation mineure

ATTENDU que la dérogation mineure suivante a été affichée publiquement et qu'aucune objection n'a été enregistrée concernant cette demande :

Une dérogation mineure est demandée à l'effet de permettre la localisation d'un chemin dont la distance entre la limite du chemin projeté est de plus ou moins 40 mètres alors que la distance entre l'emprise d'un chemin et la ligne des hautes eaux de tout cours d'eau ou lac est de 60 mètres selon le règlement de lotissement no. 98-125, article 7.2.

*Cette localisation du chemin ne porte aucunement atteinte à la jouissance aux propriétaires des immeubles voisins et ne comporte aucun risque au ruisseau ainsi qu'à l'environnement article 2.3
Emplacement : 834 Côte à Favier*

R2012-07-04 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion

QUE la dérogation mineure précitée soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité

6.3 Adoption du plan de mise en œuvre pour l'année 2011 – Schéma de risque du service des incendies

ATTENDU que le directeur du service des incendies a déposé auprès du conseil le plan de mise en œuvre pour l'année 2011 dans le cadre du Schéma de risque du service incendie;

R2012-07-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie

QUE le plan de mise en œuvre pour l'année 2011 soit accepté et adopté tel que déposé par le directeur du service des incendies, monsieur Jean-Luc Gravel.

Adoptée à l'unanimité

6.4 Formation de l'officier en bâtiment et en environnement – Fondation rues Principales

ATTENDU qu'un colloque annuel de la Fondation Rues Principales aura lieu au Capitole de Québec le mercredi 26 septembre 2012;

ATTENDU que monsieur Jean-Pierre Provost, officier en bâtiment et en environnement désire s'inscrire à ce colloque annuel;

R2012-07-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE l'officier en bâtiment et environnement ne s'inscrive pas à ce colloque du 26 septembre 2012.

Adoptée à l'unanimité

7.0 FINANCES

7.1 Rapport des heures cumulées déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

7.2 Rapport des activités financières déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière

7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 30 juin 2012

ATTENDU que la directrice générale / secrétaire trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de juin 2012 totalisant 51 934.78 \$;

R2012-07-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 51 934.78 \$ est approuvé et que la secrétaire trésorière est autorisée à débiter les affectations budgétaires concernées.

Adoptée à l'unanimité.

8.0 Seconde période de l'assistance

9.0 Varia

10.0 Correspondances diverses

10.1 Communiqué de Presse – MTQ et SQ

10.2 Agence de gestion François Rieux

11.0 Levée de la séance

R2012-07-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la séance soit levée à 20 h 45

Adoptée à l'unanimité.

Gilbert Dardel, maire

Diane Thibault, directrice générale
Secrétaire-trésorière